Aide au séjour irrégulier en bande organisée et établissement de faux certificats médicaux

05/02/2008 à 21h32

Plusieurs personnes ont été mises en examen et écrouées à Marseille dans le cadre d'un vaste trafic de titres de séjour.

a) Trois responsables de l'APAS, **Association pour l'aide au séjour**, (Germaine Toboul, présidente, son adjointe et sa fille) et un psychiatre ont été mis en examen et écroués pour **aide au séjour irrégulier en bande organisée, établissement de faux certificats médicaux et usage de faux**.
b) deux autres psychiatres, – Malek Gouni et Michel Cori – ainsi que Taoufik Dhif, un autre membre de l'APAS ont également été écroués.
c) le fils de Germaine Toboul et un autre psychiatre ont été mis en examen et laissés en liberté.
d) le Dr Khalil, un psychiatre des Hôpitaux de Marseille, mis en examen en octobre pour des faits similaires avec trois membres d'une autre association d'aide aux immigrés, faisait également partie des psychiatres utilisés par l'Apas.

Les quatre médecins mis en examens sont soupçonnés d'avoir aidé des clandestins en fournissant des certificats de complaisance. Une trentaine de personnes ont été interpellées au total dans le cadre de cette affaire.

Le réseau fonctionnait depuis janvier 2006 et a permis à plusieurs centaines de personnes de toutes nationalités, notamment des Maghrébins, d'obtenir un titre de séjour. Le réseau avait recruté un expert de la Ddass et donc de la préfecture, qui donnait son aval aux certificats émis par ses

confrères. Ce psychiatre *“a reconnu avoir agi pour l’appât du gain”*. Préjudice évalué : environ 1,6 million d’euros, à raison de 1.500 à 2.000 euros par dossier, parfois 4.000 euros. (source)

Et les contribuables français, a t-on évalué pour eux le “préjudice” ? Et les futures délits, malfaisances et autres nuisances, sont-ils “évalués” ? Et les familles françaises qui verront passer un HLM sous leur nez pour loger tout ce beau-monde, on les a comptées ?